

**A.R. 10.1.2010    En vigueur 1.3.2010**  
**M.B. 28.1.2010**

■      **Modifier**

■      **Insérer**

■      **Enlever**

## Article 14 – CHIRURGIE

f) les prestations relevant de la spécialité en chirurgie (D) :  
prestations de chirurgie des vaisseaux.

5° Divers :

...

2611	239072	239083	Mise en place d'un ballonnet intra-aortique pour assistance circulatoire prolongée par contre-pulsion diastolique, <u>y compris révision éventuelle et l'enlèvement avec rétablissement de l'artère,</u> en dehors des prestations 229014-229025, 229530-229541, 229552-229563 et 229596-229600	N	450
------	--------	--------	---	---	-----

<del>2612</del>	<del>239094</del>	<del>239105</del>	<del>Enlèvement du ballonnet intra-aortique de contre-pulsion et réfection de l'artère, en dehors des prestations 229014 - 229025, 229530 - 229541, 229552 - 229563 et 229596 - 229600</del>	<del>N</del>	<del>350</del>
-----------------	-------------------	-------------------	--	--------------	----------------

...

**f) les prestations relevant de la spécialité en chirurgie (D) :  
prestations de chirurgie des vaisseaux.**

**1° Artères des membres et du cou :**

	2600	235012	235023	Suture des artères des membres ou du cou	N	200	
	2601	235034	235045	Ligature ou artériectomie de l'artère axillaire, fémorale ou poplitée	N	200	
	2602	235056	235060	Ligature ou artériectomie de l'artère humérale, mammaire interne, faciale, linguale, temporale ou fessière	N	150	
	2603	235071	235082	Revascularisation des artères carotides ou vertébrales par endartérectomie, endoanévrismorrhaphie, pontage ou résection, avec greffe ou anastomose	N	625	
	2604	235093	235104	Revascularisation d'une artère des membres par endartérectomie, endoanévrismorrhaphie, pontage ou résection, avec greffe ou anastomose	N	500	
	2605	235115	235126	Revascularisation d'une artère des membres par pontage ou résection avec greffe de la saphène interne, y compris la prise du greffon	N	600	
	2606	235130	235141	Embolectomie ou thrombectomie par les artères des membres ou du cou (cathéter de Fogarty non compris dans les honoraires)	N	350	
				<i>"A.R. 7.6.1995" (en vigueur 1.10.1995)</i>			
"	2607	235152	235163	Installation d'une circulation extracorporelle d'un membre ou d'une autre région du corps en vue d'une chimiothérapie	N	650	"
	2608	235174	235185	Création de fistule artérioveineuse directe ou d'une fistule artérioveineuse indirecte (shunt type Scribner) en vue d'une hémodialyse	N	300	
	2610	235196	235200	Pontage axillo-fémoral	N	500	
				<i>"A.R. 7.6.1995" (en vigueur 1.10.1995)</i>			
"		235211	235222	Revascularisation d'une artère tibiale avec prothèse ou avec greffe vasculaire, y compris le prélèvement du greffon, à démontrer par angiographie postopératoire	N	750	
		238254	238265	Mise en place d'une fistule artérioveineuse chez un enfant de moins de 12 ans ou nouvelle intervention chirurgicale sur une fistule artérioveineuse existante en vue d'une hémodialyse	N	500	"
				<b>2° Artères du thorax :</b>			
	2615	236014	236025	Revascularisation d'un gros vaisseau intrathoracique par endartérectomie, endoanévrismorrhaphie, pontage ou résection avec greffe ou anastomose	N	700	

2616	236036	236040	Revascularisation d'un gros vaisseau intrathoracique par endartérectomie, endoanévrismorrhaphie, pontage ou résection avec greffe ou anastomose associée à une autre reconstruction vasculaire (extra- ou intrathoracique) en un ou plusieurs champs opératoires	N	800	
2617	236051	236062	Revascularisation d'un gros vaisseau intrathoracique par endartérectomie, endoanévrismorrhaphie, pontage ou résection avec greffe ou anastomose associée à d'autres reconstructions vasculaires multiples (intra- ou extrathoraciques) en un ou plusieurs champs opératoires	N	900	
2618	236073	236084	Ligature par voie thoracique des grosses artères : aorte, tronc brachio-céphalique, artère sous-clavière, carotide	N	400	
2619	236095	236106	Suture par voie thoracique de plaies ou d'incisions des grosses artères : aorte, tronc brachio-céphalique, artère sous-clavière, carotide	N	525	
<b>3° Artères de l'abdomen :</b>						
"	2633	237016	237020	"A.R. 7.6.1995" (en vigueur 1.10.1995) Résection ou plastie de l'aorte suprarénale	N	1000 "
	2626	237031	237042	Chirurgie du carrefour aortique en dessous des artères rénales : résection du carrefour aortique, pontages intra-abdominaux bilatéraux, endartérectomies iliaques bilatérales	N	750
	2627	237053	237064	Chirurgie du carrefour aortique en dessous des artères rénales : résection du carrefour aortique, pontages intra-abdominaux bilatéraux, endartérectomies iliaques bilatérales, associées à une autre reconstruction vasculaire, à l'exception des iliaques (par exemple : revascularisation mésentérique, rénale ou fémorale)	N	850
	2628	237075	237086	Chirurgie du carrefour aortique en dessous des artères rénales : résection du carrefour aortique, pontages intra-abdominaux bilatéraux, endartérectomies iliaques bilatérales, associées à une reconstruction vasculaire multiple, iliaque exceptée	N	1000
	2629	237090	237101	Revascularisation d'une seule artère abdominale par endartérectomie, endoanévrismorrhaphie, pontage ou résection avec greffe ou anastomose	N	600
	2630	237112	237123	Embolectomie du carrefour aortique par aortotomie	N	500
	2631	237134	237145	Ligature des grosses artères intra-abdominales : aorte ou ses branches directes	N	300
	2632	237156	237160	Suture de plaies ou d'incisions des grosses artères intra-abdominales : aorte ou ses branches directes	N	400
"		237171	237182	"A.R. 7.6.1995" (en vigueur 1.10.1995) Pontage aortofémoral, aorto-iliaque ou iliacofémoral unilatéral	N	700

237193	237204	Supplément d'honoraires pour nouvelle intervention chirurgicale sur une prothèse aortique existante pour les prestations 237016 - 237020, 237031 - 237042, 237053 - 237064 et 237075 - 237086	N	250		
237215	237226	Rétablissement extracorporel de l'artère rénale avec autotransplantation du rein	N	1000	"	
<b>4° Chirurgie des veines et des varices :</b>						
2640	238011	238022	Ligature ou plicature de la veine cave intra-abdominale	N	300	
2642	238055	238066	Désobstruction veineuse (thrombectomie) des veines profondes des membres	N	350	
2643	238070	238081	Ligature, fulguration (vein eraser) ou résection d'une veine variqueuse	N	50	
2644	238092	238103	Ligature, fulguration (vein eraser) ou résections étagées de 2 ou 3 veines variqueuses	N	90	
2645	238114	238125	Ligature, fulguration (vein eraser) ou résections étagées de plus de 3 veines variqueuses	N	125	
2646	238136	238140	Exérèse totale de la veine saphène externe	N	125	
2647	238151	238162	Résection isolée de la crosse de la saphène interne	N	125	
2648	238173	238184	Résection de la crosse de la saphène interne et exérèse totale d'une des deux veines saphènes	N	200	
2649	238195	238206	Résection de la crosse de la saphène interne plus ligatures, fulgurations (vein eraser) ou résections étagées des veines variqueuses	N	200	
2650	238210	238221	Résection de la crosse de la saphène interne et exérèse totale des deux veines saphènes	N	250	
2651	238232	238243	Résection de la crosse de la saphène interne avec exérèse d'une ou des deux veines saphènes avec greffe dermo-épidermique	N	300	
"	238276	238280	<i>"A.R. 7.6.1995" (en vigueur 1.10.1995)</i> Résection bilatérale complète d'une varice tronculaire de la veine saphène interne et/ou externe	N	400	
	238291	238302	Ligature sous-aponévrotique totale des veines perforantes du membre inférieur	N	250	
	238313	238324	Reconstruction du système veineux profond par plastie valvulaire ouverte d'une ou de plusieurs valves ou par transposition d'une autre veine	N	500	
	238335	238346	Reconstruction de la veine cave inférieure ou supérieure par résection avec greffe ou pontage	N	800	"

Les prestations prévues sous 4° (chirurgie des veines et des varices) ne sont pas cumulables entre elles pour un même membre.

**5° Divers :**

	2609	239035	239046	Drainage des liquides d'œdème sous-cutané dans l'éléphantiasis	N	33	
	2625	239050	239061	Intervention chirurgicale pour éléphantiasis	N	300	
"	2611	239072	239083	Mise en place d'un ballonnet intra-aortique pour assistance circulatoire prolongée par contre-pulsion diastolique, y compris révision éventuelle et l'enlèvement avec rétablissement de l'artère, en dehors des prestations 229014-229025, 229530-229541, 229552-229563 et 229596-229600	N	450	"
	2612	239094	239105	<i>Supprimée par A.R. 10.1.2010 (en vigueur 1.3.2010)</i>			
"		239212	239223	<i>"A.R. 22.7.1988" (en vigueur 1.8.1988)</i> Sympathectomie lombaire unilatérale	N	300	"
				<i>"A.R. 7.6.1995" (en vigueur 1.10.1995)</i> "La prestation n° 239212 - 239223 est cumulable à 100 % avec une reconstruction vasculaire périphérique simultanée décrite dans les prestations n°s 235093 - 235104, 235115 - 235126, 235211 - 235222."			
"		239234	239245	<i>"A.R. 22.7.1988" (en vigueur 1.8.1988)</i> Sympathectomie lombaire bilatérale	N	375	
		239293	239304	Intervention chirurgicale sur le sympathique abdominal, unilatérale	N	300	
		239315	239326	Intervention chirurgicale sur le sympathique abdominal, bilatérale, en un temps	N	375	"
"		239330	239341	<i>"A.R. 7.6.1995" (en vigueur 1.10.1995)</i> Traitement chirurgical d'un lymphoedème par anastomose lymphoveineuse ou lympholympathique	N	500	"